

Incendie : les premières mesures primordiales pour la limitation du sinistre

Face à un incendie, chaque minute compte. C'est ce que montre le retour d'expérience : toute l'importance d'une réaction rapide et adaptée face à ce phénomène dangereux rencontré dans plus de 60 % des événements de type industriel de la base de données ARIA. Sachant que les services de secours interviennent dans 90 % des cas en 21 min 16 s pour les interventions incendie et en moyenne en 15 min¹, les mesures prises par l'exploitant dans les premières minutes sont primordiales.

Ainsi pour vaincre le feu rapidement et limiter les dégâts engendrés, trois actions doivent être menées simultanément et très rapidement :

- la détection et la protection du personnel sur site en l'informant d'une nécessaire évacuation ou mise en sécurité ;
- l'alerte des secours extérieurs ;
- la mise en place des premières mesures d'extinction par le personnel présent sur site pour contenir ou éteindre, dans les cas les plus favorables, l'incendie dans l'attente de l'arrivée des secours extérieurs.

	Bonnes pratiques	Pratiques à améliorer
Alerte	<p>ARIA 56768 – 18/02/2021 – Drôme Vers 3h20, un feu se déclare dans un bac de dégraissage situé dans l'extension d'une entreprise spécialisée dans le traitement de pièces métalliques pour la maroquinerie. Aucun employé n'est présent sur site. Le sinistre est détecté à 3h30 à la suite du déclenchement de l'alarme connectée à une société de surveillance. [...]</p> <p>ARIA 54714 – 25/07/2019 – Haute-Garonne Vers 1h20, un feu se déclare dans une géobox située contre le mur extérieur de l'atelier d'une entreprise de matériel électronique. L'alerte est donnée au poste de garde par 2 détecteurs incendie. Le gardien éteint l'incendie à l'aide de 2 extincteurs. Il appelle les pompiers et le responsable sécurité du site. [...]</p> <p>ARIA 57972 – 29/03/2021 – Essonne Vers 4 h, lors d'une ronde sur un site de fabrication de peintures, un agent de sécurité constate un départ de feu [...]</p>	<p>ARIA 57857 – 04/07/2021 – Gironde Vers 3h30, une explosion se produit au niveau d'une cuve métallique de bitume [...]. Les secours sont alertés par un employé de cet établissement, prévenu par le vigile d'une autre installation. Ce dernier appelle également les numéros de contact mentionnés à l'entrée du site, mais les appels restent sans réponse. [...]</p> <p>ARIA 56997 – 23/03/2021 – Cher Vers 5 h, un feu se déclare sur un casier d'une installation de stockage de déchets non dangereux. Un passant constate de la fumée et alerte les secours. [...]</p> <p>ARIA 56345 – 22/10/2020 – Seine-Maritime Dans la nuit, un feu se déclare dans l'atelier d'un local de désamiantage localisé sur le site d'une entreprise de réseaux ferrés.[...]. Les effets de l'incendie sont constatés vers 7h30 lors de l'arrivée sur site de l'équipe prestataire chargée du désamiantage.[...]</p>
Mise en place des premières mesures	<p>ARIA 58023 – 25/08/2021 – Gironde Dans un commerce de gros de produits chimiques, un feu se déclare sur un conteneur de toluène. [...] L'opérateur attaque immédiatement l'incendie avec un extincteur contenant de l'eau additivée de 6 L, puis le coordonnateur QHSE du site utilise un 2^e extincteur à poudre de 50 kg pour maîtriser le sinistre. [...]</p> <p>ARIA 57855 – 02/08/2021– Haut-Rhin Un technicien de maintenance constate un feu sur une ligne de production dans une usine de fabrication de voiles non tissées. Il donne l'alerte, appelle les pompiers et coupe les énergies. Le site est évacué. [...]</p> <p>ARIA 56563 – 07/01/2021 – Isère Une explosion suivie de crépitements sur les parois de l'atelier d'usinage de lingots de zirconium se produit dans une société de métallurgie. [...]. Trois extincteurs à poudre sont utilisés et l'exploitant appelle les pompiers. Un 4^e extincteur permet d'arrêter le feu. À l'arrivée des pompiers, le feu est éteint.[...]</p>	<p>ARIA 56225 – 17/10/2020 – Ain Un feu se déclare dans une cellule contenant essentiellement de l'alimentation dans un entrepôt logistique [...]. Le système de sécurité incendie se déclenche et les portes situées au niveau du mur coupe-feu se ferment. Le tableau de report d'alarme du poste de garde indique une détection incendie, mais le gardien l'acquiesce sans faire de levée de doute ni alerter les secours. Devant la succession des déclenchements, il effectue une reconnaissance et alerte les secours 15 min après la première alarme. À l'arrivée des secours, la zone touchée est totalement embrasée et la structure partiellement effondrée. [...]</p> <p>ARIA 57876 – 01/09/2021 – Oise Un feu se déclare dans un tas de 17 t de ferrailles, de hauteur inférieure à 2 mètres, à proximité du broyeur d'un centre de traitement de véhicules hors d'usage (VHU). Le gardien constate lors de sa ronde un dégagement de fumée. Il tente une première intervention mais n'arrive pas à faire fonctionner la lance à eau. [...]</p>

¹ Les Statistiques des services d'incendie et de secours – Edition 2021 – Direction Générale de la Sécurité civile et de la gestion des crises. Le temps d'intervention correspond au temps entre la diffusion de l'alerte et l'arrivée du premier véhicule sur le site de l'incendie.

Le retour d'expérience des incendies et notamment des premières mesures à mettre en œuvre, permet de retenir les enseignements ci-après. La définition et la mise en place préalable d'une stratégie d'intervention reposant sur des moyens matériels et des mesures organisationnelles est indispensable et doit permettre de :

Savoir détecter et mettre en sécurité et/ou évacuer le personnel

- ✓ Une organisation et des équipements adaptés doivent être mis en place pour que la détection incendie puisse être effectuée dans les minutes qui suivent le départ de feu (présence personnel, réseau de détection incendie, caméra de surveillance). Une procédure relative à la « levée de doute » en cas d'une détection non humaine doit être élaborée ;
- ✓ Les procédures relatives à la mise en sécurité et/ou l'évacuation du personnel doivent être connues de tous (type de sonnerie, chemin d'évacuation, point de rassemblement...). Une attention particulière doit être portée aux personnes qui connaissent peu les locaux (visiteurs, stagiaires, entreprises extérieures...).

Alerter dans les meilleurs délais

- ✓ Les modalités de la chaîne d'alerte doivent être préalablement définies ainsi que le contenu du message à délivrer aux secours extérieurs (zone incendiée, matières impliquées, potentiel de danger à proximité...) ;
- ✓ L'accessibilité du site par les services de secours doit être assurée et une zone de stationnement des véhicules de secours doit être prévue. Un accueil de ces derniers est également souhaitable et permet de faire un point de situation notamment en ce qui concerne la mise en sécurité et/ou l'évacuation du personnel ainsi que sur les premières mesures mises en œuvre.

Mettre en œuvre les premières mesures

- ✓ Sans préjudice de la sécurité des agents, le personnel autorisé et formé (y compris le gardien et le cas échéant celui des entreprises extérieures) doit utiliser le matériel de première intervention. Il s'agit principalement des extincteurs portatifs et des robinets d'incendie armés (RIA). Leur type doit être adapté en fonction des dangers pouvant être rencontrés et leur positionnement doit être optimisé et opérationnel. Le cas échéant, une attention particulière doit être portée au choix et à la qualité des émulseurs ;
- ✓ Les installations fixes d'extinction (aspersion par eau, extinction par mousse, par poudre ou par gaz) généralement installées dans les emplacements où les risques sont graves ou localisés ou lorsque la valeur du matériel à protéger est importante (serveur informatique...) doivent être déclenchées, de manière automatique ou manuelle (penser à l'accessibilité des vannes de déclenchement) ;
- ✓ La coupure des énergies doit être effectuée (de manière sectorisée ou généralisée) ;
- ✓ Certaines installations doivent être mises en sécurité ;
- ✓ Les eaux d'extinction doivent être confinées et les réseaux obturés ;
- ✓ Les matières susceptibles d'aggraver le sinistre doivent être déplacées.

L'ensemble de ces mesures doit être anticipé et intégré dans les procédures d'exploitation du site mais également dans les consignes de sécurité sur site. Ces dernières doivent être concises tout en prévoyant l'ensemble des cas de figure. La bonne information et formation régulière des opérateurs sur le sujet est par ailleurs primordiale pour leur permettre d'agir avec calme et rapidité en connaissant les différents types de feux et leur mode d'extinction. Des exercices réguliers (en lien le cas échéant avec les services de secours) doivent être organisés. Ces derniers ont pour objectif de tester les systèmes d'alarme (fonctionnement, alarme audible par tous et bien interprétée), d'appréhender les délais d'évacuation, de vérifier la libre circulation vers les issues d'évacuation mais également de rappeler au personnel le maniement du matériel de première intervention. L'organisation de la sécurité doit, le cas échéant, être modifiée au vu des erreurs commises lors de ces exercices mais également au vu des problèmes rencontrés dans l'application des consignes de sécurité.

Par ailleurs, l'ensemble des éléments liés à la sécurité incendie du site doit être maintenu dans un état permanent de fonctionnement et doit faire partie intégrante des procédures liées à la maintenance. L'ensemble des procédures du site doivent être revues régulièrement et mises à jour autant que de besoin.

ARIA 46253 – 10/02/2015 – Jura

Un feu se déclare dans le broyeur d'un centre de transfert et tri de déchets dangereux. [...] L'opérateur intervient avec 2 extincteurs pour éteindre l'incendie. Ses collègues arrivent et activent **en manuel le système d'extinction**. [...]

La responsable de la plateforme constate, en arrivant sur les lieux, que **le système de détection et d'extinction automatique d'incendie est en mode essai**. Le système d'extinction n'a donc pas pu fonctionner en mode automatique. Des travaux de maintenance effectués la veille sur le système sont à l'origine de l'anomalie de fonctionnement. Le technicien prestataire a quitté le site la veille à 17h30 en signalant sur le cahier de sortie que tout était OK. Cependant après analyse il s'avère que le système est resté en mode « essai » après son départ. Ceci a eu pour conséquence de **neutraliser la mise en route de l'extinction automatique**. [...]

Pour toute remarque / suggestion ou pour signaler un accident ou incident : barpi@developpement-durable.gouv.fr
Les résumés d'événements enregistrés dans ARIA sont accessibles sur www.aria.developpement-durable.gouv.fr

